



Changement d'heures et salaire mensuel au travail

Par **Delphino**, le **02/11/2012** à **11:04**

Bonjour,

Mon beau frère fait des heures pas possible et fait le travail de 2 ou 3 personnes alors qu'il est seul a effectuer le travail , ça joue sur sa santé et la direction ne veut rien savoir !!! peut t'il se faire aider a t'il des droits ??

Après 14 ans de cdi il ne gagne que 1100 euros par mois , là aussi la direction ne veut pas l'augmenter !! il souhaiterait également passer en horaires normales (de journée) car il est soit du matin ou de l'après midi , là encore on lui refuse , de plus rien est écrit sur son contrat de travail concernant les horaires !! a t'on le droit de le lui refuser , a t'il des droits pour que ça change ,
merci par avance...

Par **pat76**, le **02/11/2012** à **15:34**

Bonjour

Votre beau-frère fait combien d'heures par semaine et par jour?